

**PROFIL DES PERSONNES ÂGÉES
DE 15 À 29 ANS
DANS LA RMR DE MONTRÉAL**

Table
métropolitaine
de Montréal

**PROFIL DES PERSONNES ÂGÉES
DE 15 À 29 ANS
DANS LA RMR DE MONTRÉAL**

Rédaction

Chantal Leblanc, Service de recherches C.L.
Régent Chamard, Table métropolitaine de Montréal

Coordination

Normand Malo, Table métropolitaine de Montréal

Direction

Ginette Sylvain, directrice par intérim de la Direction générale adjointe aux opérations de la métropole

Décembre 2004

Cette fiche a été commentée par Frederico Fonseca, de la Direction du bureau de développement des services aux jeunes, et Yves Fortier, de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, et leurs commentaires ont été très appréciés.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
1. Le profil sociodémographique des personnes âgées de 15 à 29 ans	3
La distribution selon le sexe	4
Perspectives démographiques	4
Migration interrégionale et mobilité des jeunes	5
La scolarité, la fréquentation scolaire et le décrochage scolaire.....	6
2. L'activité sur le marché du travail.....	7
Les données régionales des taux d'activité, d'emploi et de chômage	10
Les jeunes personnes immigrantes	12
Les jeunes des minorités visibles.....	15
Les hommes et les femmes de 15 à 29 ans	18
L'emploi des jeunes selon le groupe professionnel	19
L'emploi des jeunes selon l'industrie	20
Le travail à temps partiel et à temps plein	20
Le revenu moyen	20
3. L'assistance-emploi et les personnes âgées entre 15 et 29 ans	21
Les personnes aptes au travail	21
La présence des femmes	21
La répartition régionale.....	21
Les catégories de ménages.....	22
Les contraintes au travail	22
4. L'assurance-emploi et les personnes âgées entre 15 et 24 ans.....	22
5. Interventions prévues dans les plans d'action	23
Montréal.....	23
Laval	24
Laurentides.....	25
Lanaudière	26
Montérégie	26
Emploi-Québec	26
6. Références à certains sites Internet	28



Profil des personnes âgées de 15 à 29 ans dans la RMR de Montréal¹

Introduction

Avec cette fiche descriptive portant sur la situation récente et l'évolution des tendances liées au marché du travail pour les jeunes ayant de 15 à 29 ans, la Table métropolitaine de Montréal met en branle une nouvelle série d'analyses qui couvriront quelques autres groupes auxquels les partenaires de la Table sont intéressés. Parmi ces autres groupes, on retrouvera éventuellement les personnes de 45 ans ou plus et les personnes immigrantes.

Les membres de la Table métropolitaine ont donc demandé de réaliser ce portrait des jeunes afin de faire le point, d'avoir une information le plus à jour possible et de dégager des constats qui permettront aux intervenants régionaux et métropolitains d'orienter les interventions qui pourraient en ressortir. L'approche est descriptive et, sans proposer de pistes d'actions, fait tout de même l'inventaire des stratégies identifiées dans les plans d'action régionaux et qui seront déployées au cours de 2005-2006.

Les jeunes constituent une part importante de la population métropolitaine et ont fait, depuis plusieurs années, l'objet de nombreuses interventions gouvernementales afin de résoudre une problématique particulière d'intégration au marché du travail. La situation qui prévaut aujourd'hui est fort différente de celle observée au début des années 1990. En effet, les indicateurs du marché du travail dénotent une amélioration de leur situation et, comme l'ensemble de la population de la métropole, ils ont pu profiter d'une embellie du marché du travail.

Néanmoins, certains d'entre eux éprouvent encore des difficultés et c'est ce que nous faisons ressortir par des analyses qui nuancent le diagnostic en fonction de différentes caractéristiques. Ce diagnostic tient donc compte des sous-groupes d'âge, qui ont des comportements fort différenciés par rapport aux études et au marché du travail. En plus, des analyses sont aussi produites pour les hommes et les femmes de ce groupe d'âge et pour les différentes régions situées sur le territoire de la métropole.

En somme, le diagnostic passe en revue leurs caractéristiques démographiques et sociales, met en évidence leur activité sur le marché du travail avec l'aide des indicateurs habituels, comme les taux de chômage, d'activité et d'emploi, précise les groupes professionnels et les secteurs

1. Cette analyse a été réalisée avec les données disponibles à la fin de janvier 2005.

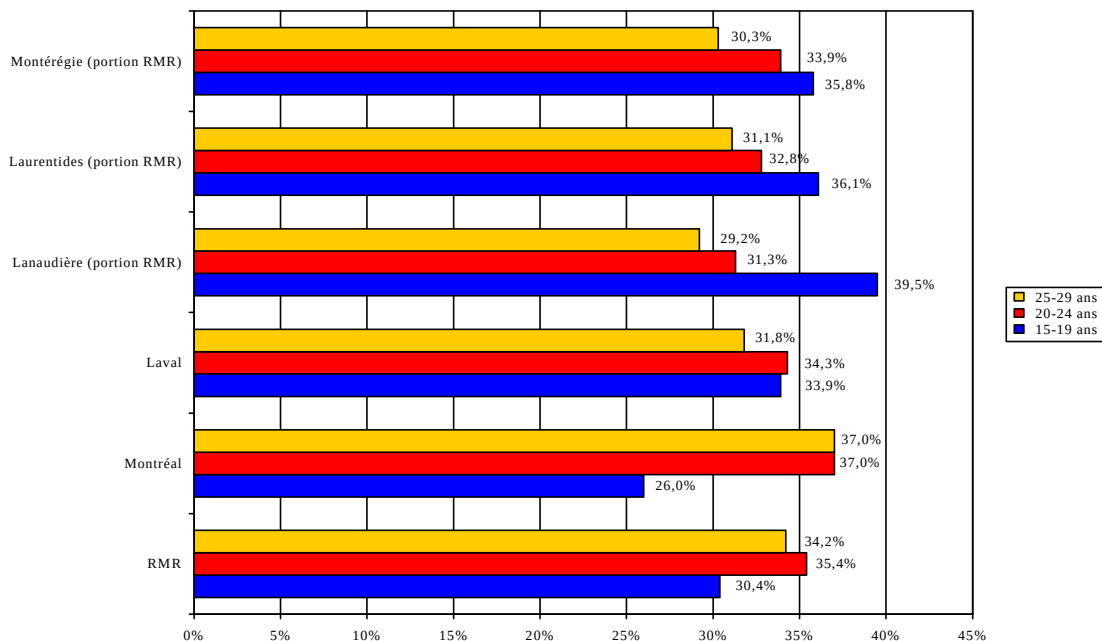
d'activité dans lesquels ils œuvrent, leur niveau de revenu, leur statut de travail et ainsi que leur présence à l'assistance-emploi et à l'assurance-emploi.

Ce document fournit donc des éléments de réponse aux questions qui peuvent se poser à leur égard. Ainsi, il fournit de l'information sur leur situation récente et répond à l'interrogation relative à ce sujet. En outre, il jette un regard sur l'évolution de leur situation depuis quelques années et tente d'y fournir un éclairage objectif. Enfin, il met en relief quelques situations qui peuvent être considérées comme étant d'intérêt pour des interventions ciblées.

1. Le profil sociodémographique des personnes âgées de 15 à 29 ans²

- o Selon le recensement de 2001, la RMR de Montréal regroupe une population de 3 426 350 personnes³. Les jeunes de 15 à 29 ans représentent 19,7 % (676 265) de cette population. Cette part des 15 à 29 ans ne cesse toutefois de décliner dans la RMR et il est prévu que d'ici 2021, cette part fléchira et s'établira autour de 18 %⁴.

**Part des jeunes de 15 à 29 ans selon le groupe d'âge et la région,
RMR de Montréal, 2001**



Source : Statistique Canada, *Recensement 2001*.

2. Sauf indication contraire, les informations proviennent de Statistique Canada, *Recensement 2001*, à partir duquel des compilations spéciales ont été réalisées pour Emploi-Québec. D'autres sources d'information ont aussi été mises à profit : l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, les données compilées par l'Institut de la statistique du Québec, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada.
3. Les données sur la population sont basées sur l'ensemble de la population ayant répondu au questionnaire abrégé du recensement, alors que les données sur les autres variables telles la scolarité ou la profession sont des estimations basées sur 20 % des personnes ayant répondu au long questionnaire du recensement.
4. Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051 – Population selon le groupe d'âge, Scénario A de référence, RMR de Montréal, 2001-2026*, édition 2003.

- o Parmi les personnes âgées de 15 à 29 ans dans la RMR de Montréal, 30,4 % ou 204 425 individus ont de 15 à 19 ans, 35,4 % ou 238 650 de 20 à 24 ans et 34,2 % ou 230 270 de 25 à 29 ans. La plus forte proportion de personnes de 15 à 29 ans est constatée à Montréal (25,3 % soit 377 200 sur 1 491 900), alors que la plus faible se retrouve à Laval (22,6 % soit 62 255 sur 275 130). En nombre absolu, c'est évidemment à Montréal que l'on en compte le plus.
- o C'est dans la partie RMR de Lanaudière que l'on retrouve le plus haut pourcentage de 15 à 19 ans (39,5 %) et le plus faible de 25 à 29 ans (29,2 %). Montréal détient le pourcentage le plus élevé de jeunes de 20 à 24 ans (37 %) et Lanaudière, le plus faible (31,3 %). Montréal détient aussi le plus haut pourcentage chez les personnes de 25 à 29 ans (37 %), mais en contrepartie, la plus faible part de jeunes de 15 à 19 ans (26 %).

La distribution selon le sexe

- o La RMR de Montréal compte pratiquement autant d'hommes âgés de 15 à 29 ans que de femmes du même âge (337 580 hommes et 335 765 femmes).
- o Montréal est la seule région administrative où la part des femmes (50,4 %) est plus élevée que celle des hommes. Dans les quatre autres régions de la RMR de Montréal, la part des femmes est inférieure à celle des hommes. Dans les régions de Laval (49,7 %) et des Laurentides (49,5 %) les proportions ne sont pas très éloignées de celles de Montréal, mais dans les régions de Lanaudière (48,7 %) et de la Montérégie (48,8 %), le pourcentage de femmes y est plus bas.
- o La proportion d'hommes et de femmes est aussi très variable en fonction du sous-groupe d'âge. Parmi les 15 à 19 ans, la proportion d'hommes est toujours plus élevée et ce, pour chacune des régions de la RMR. Le pourcentage d'hommes est le plus élevé dans la région de Lanaudière (53,5 %) et le plus faible dans la région de Laval (50,2 %). Pour le groupe d'âge des 20 à 24 ans, il y a dans la plupart des régions, sauf à Montréal (49,1 %), une proportion d'hommes supérieure à celle des femmes. Pour les quatre régions, cette part se situe entre un maximum de 52,2 % dans la région de Lanaudière et un minimum de 50,4 % dans la région des Laurentides. Pour le troisième groupe, soit celui des 25 à 29 ans, ce sont les femmes qui forment la majorité et ce, dans toutes les régions. C'est dans la région de Lanaudière (52,8 %) où cette proportion est la plus élevée, alors que c'est en Montérégie (50,4 %) où elle est la plus faible.

Perspectives démographiques

- o La part des jeunes de 15 à 29 ans dans l'ensemble de la population devrait continuer à décliner, selon le plus récent scénario de l'Institut de la statistique du Québec. De près de 20 %, cette proportion devrait chuter d'environ 2 points entre 2001 et 2021; en effet, le nombre de jeunes augmentera moins rapidement (1,3 %) que la population totale (13,8 %), ce qui entraînera à la baisse leur poids dans l'ensemble de la population de la RMR de Montréal.
- o L'île de Montréal, où le pourcentage de jeunes est le plus élevé parmi les cinq régions de la RMR, devrait voir le nombre de jeunes sur son territoire diminuer entre 2001 et 2021 (-1 % ou 4 082 jeunes de moins). Un scénario similaire est prévu dans la portion RMR de la Montérégie (-0,8 % ou 1 244 jeunes de moins).

- Les autres régions de la RMR verront le nombre de jeunes évoluer dans le sens inverse. La portion RMR des Laurentides (17 % ou 10 539 jeunes de plus) sera la plus vigoureuse ; elle est suivie de la région de Lanaudière (4 % ou 1 655 jeunes de plus) et de celle de Laval (3,8 % ou 2 495 jeunes de plus).
- Le vieillissement de la population donne nécessairement lieu à un vieillissement de la main-d'œuvre et plus particulièrement au départ à la retraite des baby-boomers, ce qui laisse entrevoir un avenir intéressant pour les jeunes travailleurs. D'ailleurs, selon Emploi-Québec, près de 192 000 postes seront à combler entre 2004 et 2008 dans la RMR de Montréal à la suite des départs à la retraite⁵. À ces postes qui vont se libérer, il faut ajouter les autres 163 000 qui seront créés grâce à la croissance des activités économiques.

Migration interrégionale et mobilité des jeunes⁶

- Le phénomène de la migration interrégionale est principalement une affaire de jeunes et c'est entre 20 et 34 ans que les taux les plus élevés de migration sont observés, selon l'Institut de la statistique du Québec. Les motifs de la migration varient selon le groupe d'âge. Entre 20 et 24 ans, les changements de lieu de résidence ont notamment trait au processus de scolarisation et à l'entrée sur le marché du travail. Pour les 25 à 29 ans, on migre aussi parfois pour l'étude, mais davantage pour l'emploi ou pour le choix d'un milieu de vie.
- La région administrative de Montréal a connu une croissance de la population, entre autres grâce aux jeunes de 20 à 29 ans (et aussi aux personnes immigrantes), qui l'ont choisie comme lieu de destination; la région de la Capitale-Nationale devance l'île de Montréal comme lieu privilégié de destination des jeunes.
- La région administrative de Montréal est la destination privilégiée des jeunes de 20 à 24 ans. Entre 1996 et 2001, plus de 31 300 jeunes de 20 à 24 ans y ont migré, tandis qu'environ 8 200 en sont sortis, résultant en un solde positif de 23 200 jeunes. Laval est la seule autre région de la couronne métropolitaine qui a enregistré un solde positif; 5 200 jeunes l'ont choisie alors qu'environ 5 000 l'ont quittée. Les trois autres régions administratives affichent un solde négatif : Laurentides (-924), Lanaudière (-3 279) et Montérégie (-5 022).
- Au cours cette même période (1996-2001), la région administrative de Montréal est apparue également comme la destination privilégiée des jeunes âgés de 25 à 29 ans, ce qui contraste passablement avec la période 1991-1996. De fait, entre 1996 et 2001, plus de 30 300 jeunes ont migré vers Montréal, tandis qu'environ 19 000 en sont sortis, résultant en un solde positif de 11 400 jeunes. Les régions des Laurentides (2 700), de Lanaudière (620) et de Laval (600) enregistrent également un solde positif. De fait, seule la Montérégie affiche un solde négatif, soit autour de 950 jeunes.

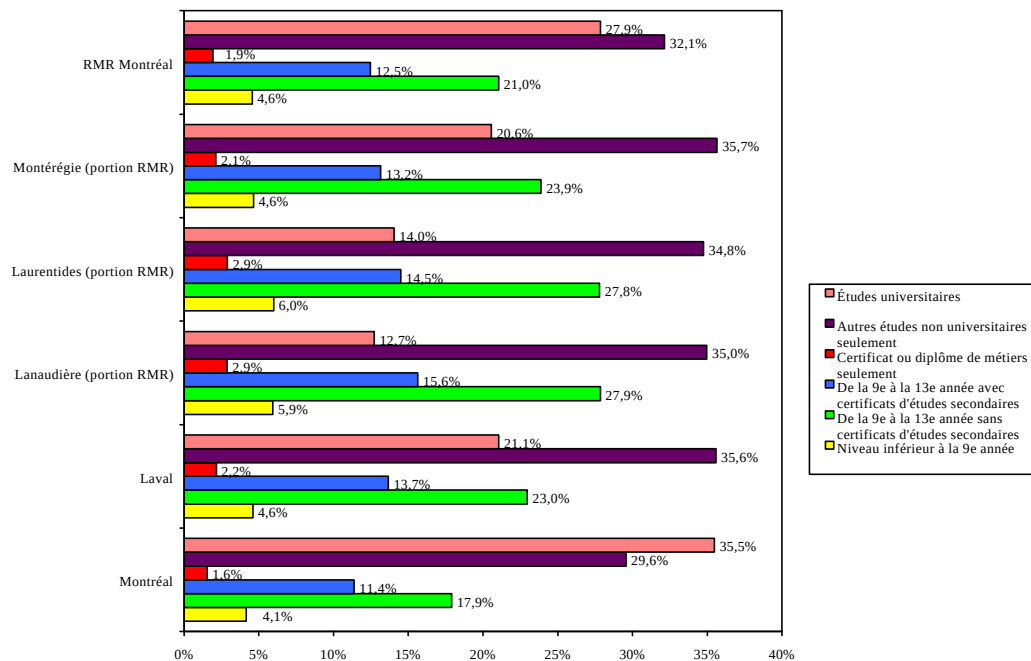
5. Emploi-Québec, *Le marché du travail de la région métropolitaine de recensement de Montréal. Perspectives professionnelles 2004-2008*, Table métropolitaine de Montréal, 2005.

6. Sauf exception, les renseignements sont tirés de l'article de Chantal Girard, Normand Thibault et Dominique André, « La migration interrégionale au Québec au cours des périodes 1991-1996 et 1996-2001 », Institut de la statistique du Québec, *La situation démographique au Québec*, 2004.

La scolarité, la fréquentation scolaire et le décrochage scolaire

- o Un peu plus de la moitié (53,5 %) des jeunes de 15 à 29 ans de la RMR de Montréal fréquente encore l'école, soit près de 360 000; 44,7 % le font à temps plein et 8,8 % à temps partiel. Cette fréquentation scolaire est nettement plus élevée pour les 15 à 24 ans (68,1 %) que pour les 25 à 29 ans (25,5 %).

Répartition des personnes âgées de 15 à 29 ans selon le niveau de scolarité et la région RMR de Montréal, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement 2001*.

- o En ce qui regarde le niveau de scolarité, 28 % des jeunes de 15 à 29 ans de la RMR de Montréal ont complété des études universitaires (avec ou sans baccalauréat). Pour les 15 à 24 ans (19,6 % ou 87 700), ce pourcentage est plus faible, plusieurs d'entre eux étant encore aux études. Des écarts importants sont observés selon le sexe ou selon la région. Ainsi, seulement 24,1 % des jeunes hommes ont complété des études universitaires comparativement à 31,7 % des jeunes femmes. En ce qui concerne les régions, c'est à Montréal (35,5 %) où l'on retrouve le pourcentage le plus élevé de jeunes ayant complété des études universitaires alors que, pour les autres régions, les pourcentages sont nettement plus bas (Montérégie, 20,6 % ; Laval, 21,1 % ; Laurentides, 14 % ; Lanaudière, 12,7 %).
- o Le pourcentage de jeunes de 15 à 29 ans qui n'ont pas complété leurs études secondaires est de 25,6 % dans la RMR de Montréal. Les taux varient selon les sous-groupes d'âge. Estimé à 32,2 % pour les 15 à 24 ans, ce taux descend à 12,8 % pour les 25 à 29 ans, puisque certains

d'entre eux ont eu le temps de compléter leur scolarité inachevée au cours des années précédentes. Les taux varient aussi d'une région à l'autre. Plus du tiers des jeunes de Lanaudière et des Laurentides sont dans cette situation, alors que les taux observés à Laval (27,6 %) et en Montérégie (28,5 %) sont à peine supérieurs à ceux de la RMR de Montréal. C'est à Montréal (22 %) où l'on retrouve le pourcentage le plus faible de jeunes peu scolarisés.

- o Des écarts subsistent également selon le sexe. En fait, plus du quart des jeunes hommes (28,8 %) de 15 à 29 ans de la RMR de Montréal ont un niveau de scolarité inférieur à la certification d'études secondaires, alors que c'est la réalité de seulement 22,4 % des jeunes femmes.
- o En 2001-2002, le décrochage scolaire⁷ est estimé à 30,3 % dans l'ensemble des cinq régions (incluant les portions hors RMR), ce qui représente cinq points de pourcentage de plus que ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (25 %). Il se situe à 27,7 % en Montérégie, 28,1 % à Laval, 29,4 % dans Lanaudière, 31,6 % à Montréal et 36,4 % dans les Laurentides.
- o Le taux de décrochage est nettement plus élevé pour les garçons (37,8 %) que pour les filles (23 %). Un écart similaire est observé dans l'ensemble du Québec (31,7 % versus 18,6 %). C'est à Montréal où l'écart est le moins prononcé (37,1 % pour les garçons et 26,1 % pour les filles) alors que c'est dans Lanaudière où celui-ci est le plus élevé (39,9 % chez les garçons comparativement à 19,2 % chez les filles). Dans les Laurentides, les taux sont les plus élevés autant pour les garçons (45,2 %) que pour les filles (27,2 %). À l'autre extrémité, Laval (34,6 % pour les garçons) et Lanaudière (19,2 % pour les filles) obtiennent les plus faibles taux.

2. L'activité sur le marché du travail⁸

- o La situation des jeunes sur le marché du travail est loin d'être homogène d'un sous-groupe d'âge à l'autre. Il est donc nécessaire d'examiner leur situation en fonction de chaque sous-groupe. De plus, plusieurs des constats faits pour la RMR de Montréal ressemblent à ceux faits pour l'ensemble du Québec.⁹
- o Depuis 1987, la situation des jeunes de 15 à 29 ans sur le marché du travail s'est améliorée. Après avoir connu une hausse du taux de chômage, qui est passé de 12,6 % en 1987 à 17,1 % en 1991, celui-ci s'est redressé par la suite pour se fixer à 12,3 % en 2003. Pour les mêmes années, les adultes de 30 ans ou plus n'ont pas enregistré de gains aussi importants. Les plus jeunes, soit ceux de 15 à 19 ans, n'ont pas réussi autant que les autres groupes de jeunes, soit ceux de 20 à 24 ans et ceux de 25 à 29 ans, à améliorer leur taux de chômage.
- o Représentant plus du tiers (36,4 %, soit 607 500 sur 1 669 100) de la population active totale de la RMR de Montréal en 1987, la part des jeunes de 15 à 29 ans a perdu près de 10 points de pourcentage entre 1987 et 2003, pour se situer à plus du quart en 2003 (27 % ou 535 700 sur 1 984 700).

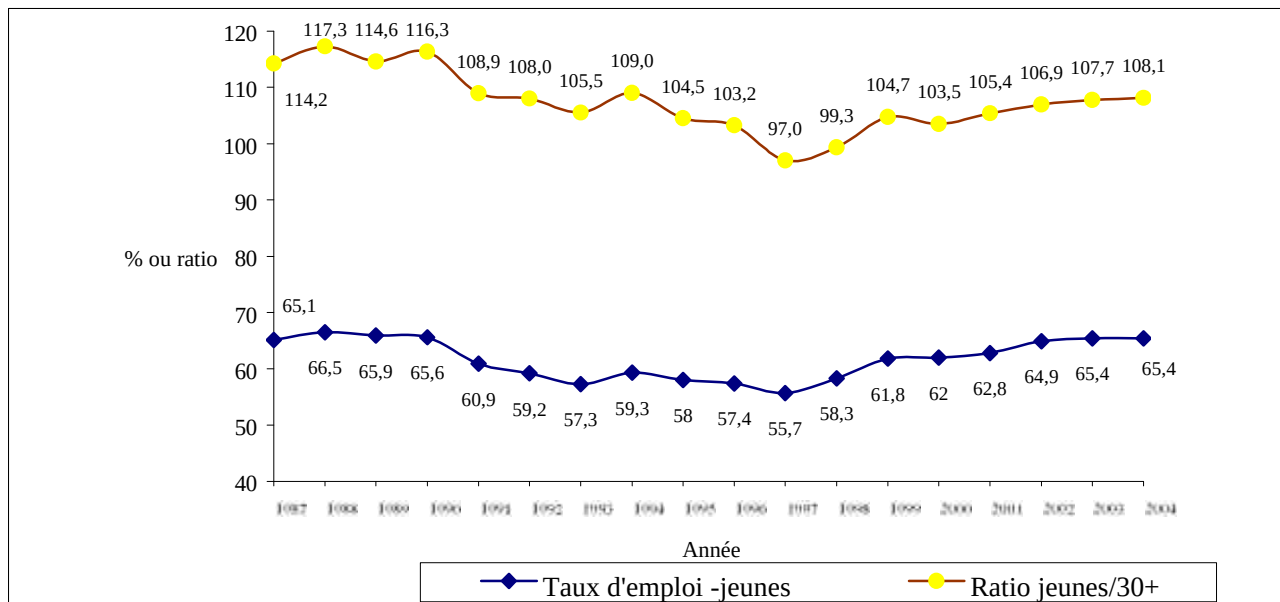
7. Pour chacune des régions administratives, les données proviennent de la publication du ministère de l'Éducation du Québec, *Portrait statistique de l'éducation*, Direction générale des régions, décembre 2003.

8. Les informations proviennent de Statistique Canada, *Recensement 2001*, duquel des compilations spéciales ont été produites pour Emploi-Québec et de l'*Enquête sur la population active*.

9. Fortier, Yves, *Tendances du marché du travail chez les jeunes au Québec*, Direction de la planification et du marché du travail (CETECH), Emploi-Québec, mars 2004

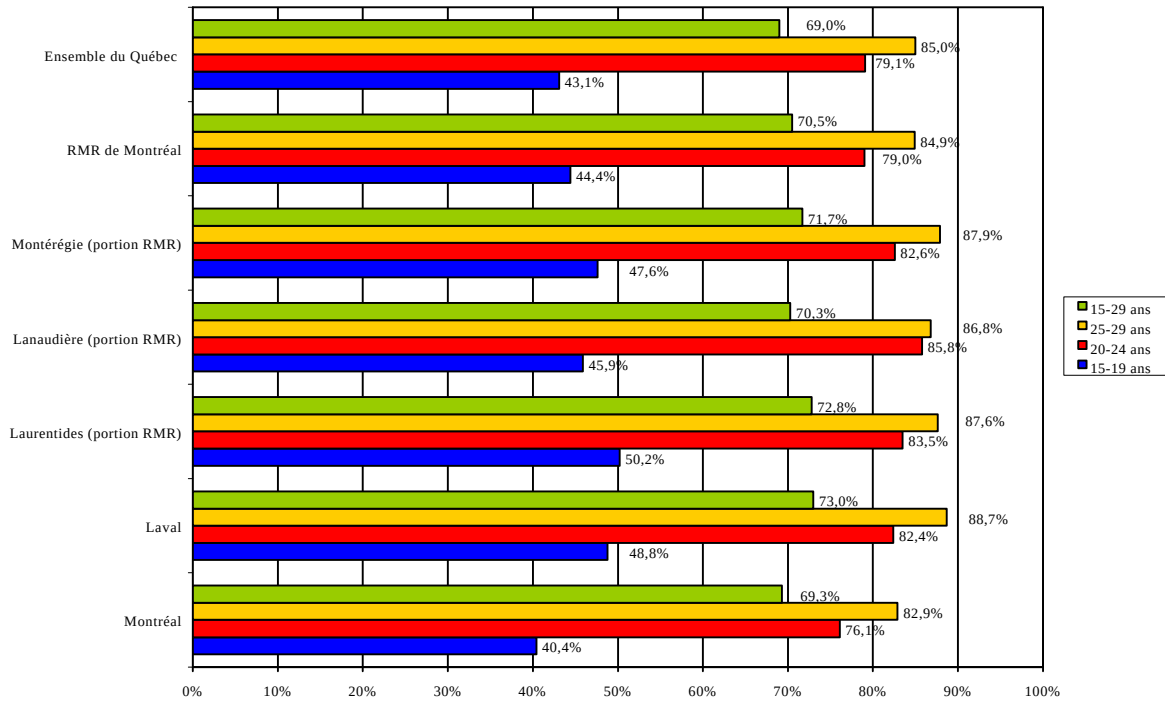
- o L'écart entre le taux de chômage des jeunes et celui de leurs aînés (30 ans ou plus) est toujours important; il est environ une fois et demi plus élevé (12,3 % comparé à 8,5 %).

Évolution du taux d'emploi des jeunes de 15 à 29 ans et de son ratio avec les 30 ans ou plus, 1987 à 2004



- o Quant à leur taux d'activité et leur taux d'emploi, ils affichent des niveaux supérieurs à ceux des plus âgés. Ainsi, le taux d'activité est estimé à 74,6 % en 2003 pour les 15 à 29 ans, alors que celui des 30 ans ou plus est de 66,3 %. Pour le taux d'emploi, on observe un écart similaire (65,4 % versus 60,7 %). De 1990 à 1997, le taux d'emploi des jeunes relativement à celui des personnes âgées de 30 ans ou plus avait perdu son avantage et s'était même retrouvé sous le niveau du taux d'emploi des plus âgés. Depuis ce temps, il a regagné son avantage sans toutefois revenir à sa position relative observée à la fin des années 1980. Le taux d'activité a lui aussi suivi une évolution similaire

Taux d'activité des jeunes de 15 à 29 ans selon le groupe d'âge et la région, RMR de Montréal et ensemble du Québec, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement 2001*.

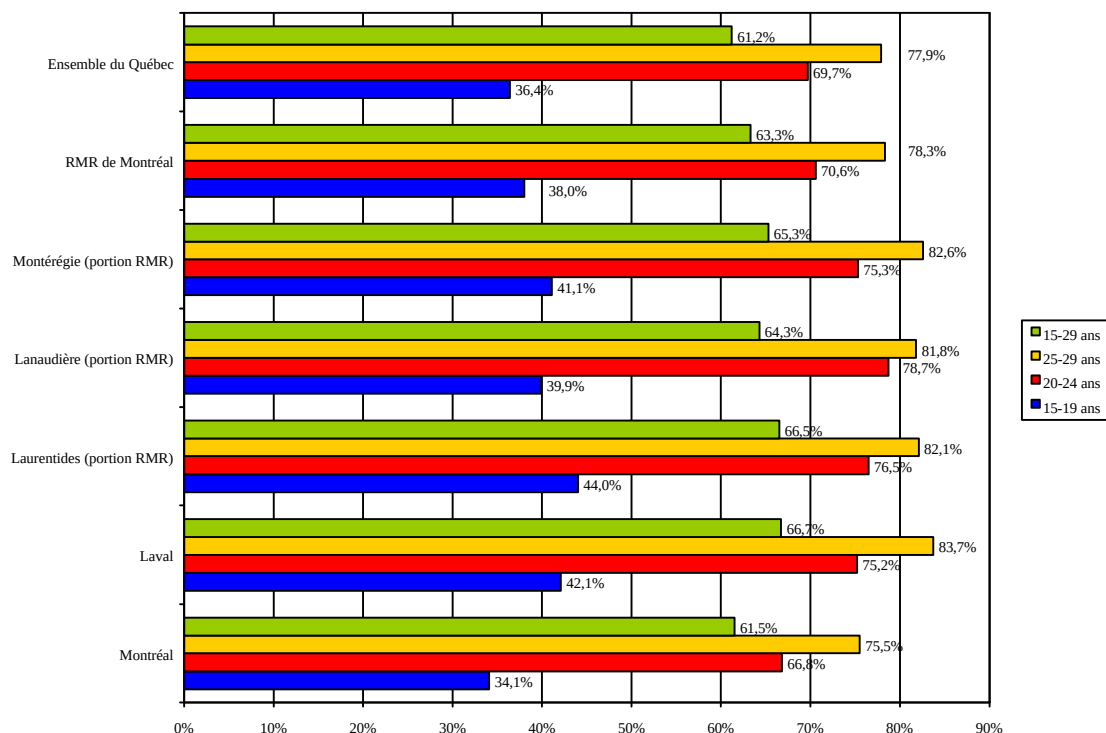
- o De 1997 à 2003, la durée du chômage chez les jeunes de 15 à 29 ans ne cesse de diminuer, passant de 19,9 semaines à 11,3 semaines. Cette durée du chômage est nettement moins longue que celle observée chez les 30 ans ou plus en 2003, soit 29,1 semaines.
- o Les professions reliées à la vente et aux services sont celles où l'on retrouve le plus de jeunes de 15 à 24 ans. Ce n'est donc pas étonnant qu'ils œuvrent surtout dans l'industrie du commerce de détail et dans celle des services d'hébergement et de restauration.
- o Nous retrouvons aussi des jeunes hautement qualifiés à l'aube de leur insertion professionnelle qui acceptent d'occuper des postes moins qualifiés, du moins temporairement, en attente d'une prochaine ouverture ou d'une promotion. Selon le CETECH, plus de deux emplois sur dix dans les professions dites moins qualifiées étaient occupés par des jeunes surqualifiés. D'après les données, ce sont davantage les travailleurs des régions les plus dynamiques qui vivent des situations de surqualification (en l'occurrence la RMR de Montréal), justement à cause du pouvoir d'attraction de ces régions¹⁰.

10. Hamzaoui, Malika, « Surqualification : un regard régional », dans *Capsules du CETECH*, 12 août 2003.

Les données régionales des taux d'activité, d'emploi et de chômage

- Dans la RMR de Montréal en 2003, la situation des jeunes de 15 à 29 ans sur le marché du travail est à peine différente de celle observée dans l'ensemble du Québec. Ainsi, leur taux d'activité (74,6 % comparativement à 74,3 %), leur taux d'emploi (65,4 % et 65,3 %) et leur taux de chômage (12,3 % versus 12,1 %) sont très près de ceux de l'ensemble du Québec.
- Parmi les régions de la RMR, leur situation sur le marché du travail diffère selon l'indicateur retenu. La région de Montréal est celle qui, en général, présente la situation la plus difficile (taux d'activité et d'emploi les plus bas et taux de chômage le plus élevé) pour l'intégration des jeunes sur le marché du travail. Les régions de la Montérégie et de Laval performant mieux à ce titre.
- Lors du recensement de 2001, année pour laquelle il est possible d'avoir des statistiques sur les portions RMR des régions des Laurentides, Lanaudière et Montérégie, les indicateurs du marché du travail positionnent les régions de la RMR de Montréal de manière différente. Tout comme en 2003, Montréal se positionne le moins bien parmi les cinq régions. Les régions de Laval et des Laurentides (portions RMR) arrivent en tête.
- Le taux d'activité des jeunes de 15 à 19 ans gravite autour de 44,4 % à l'échelle de la RMR de Montréal. Un écart de près de dix points de pourcentage sépare le taux enregistré à Montréal (40,4 %) de celui de la portion RMR des Laurentides (50,2 %).
- Quant à la cohorte des 20 à 24 ans, la RMR de Montréal présente un taux d'activité de 79 %; le plus bas taux est enregistré à Montréal (76,1 %) alors que le plus haut appartient à la portion RMR de Lanaudière (85,8 %).
- Le groupe des 25 à 29 ans a le taux d'activité (84,9 %) le plus élevé parmi l'ensemble des jeunes de la RMR de Montréal; le plus haut taux d'activité est observé à Laval (88,7 %) et le plus faible se retrouve à Montréal (82,9 %).

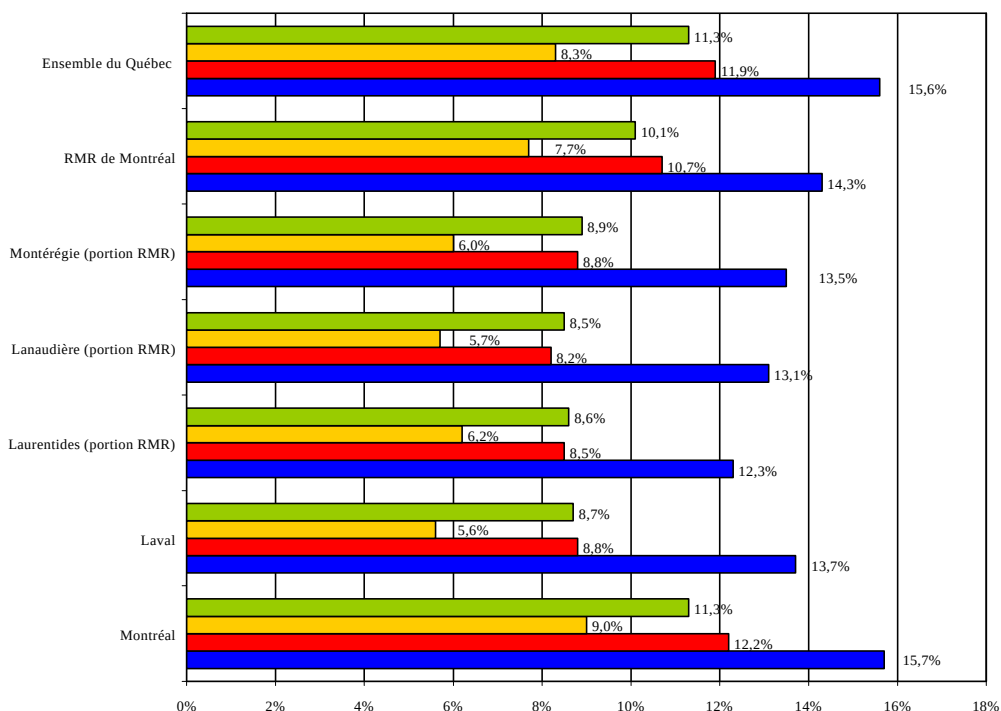
Taux d'emploi des jeunes de 15 à 29 ans selon le groupe d'âge et la région, RMR de Montréal et ensemble du Québec, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement 2001*.

- Le taux d'emploi des jeunes de 15 à 19 ans est de 38 % à l'échelle de la RMR de Montréal. Il grimpe à 70,6 % avec la tranche d'âge des 20 à 24 ans et atteint un sommet de 78,3 % avec la cohorte des 25 à 29 ans. Pour l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans, le taux d'emploi est de l'ordre de 63,3 % comparativement à 61,2 % dans l'ensemble du Québec.

Taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans selon le groupe d'âge et la région, RMR de Montréal et ensemble du Québec, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement 2001*.

- Le taux de chômage des jeunes de 15 à 19 ans est le plus élevé de tous les groupes de jeunes et est estimé à 14,3 % à l'échelle de la RMR de Montréal, soit près de deux fois le taux de la cohorte des 25 à 29 ans (7,7 %). Le taux de chômage de la tranche d'âge des 20 à 24 ans se situe à mi-chemin, avec 10,7 %. En moyenne, le taux de chômage des jeunes de 15 à 29 ans atteint 10,1 % et est moins élevé que dans l'ensemble du Québec, où il se situe à 11,3 %.

Les jeunes personnes immigrantes

- Les jeunes personnes immigrantes âgées de 15 à 29 ans représentent un pourcentage (14,4 %) de l'ensemble des jeunes de la RMR et ce pourcentage est moins élevé que celui observé pour l'ensemble de toute la population immigrante (18,4 %) par rapport à la population totale de la métropole.
- De manière générale, la population immigrante présente des indicateurs du marché du travail plus faibles que ceux observés pour la population non immigrante : ainsi, son taux d'activité et son taux d'emploi sont plus bas et son taux de chômage plus élevé. En ce qui regarde les jeunes de 15 à 29 ans, une situation similaire prévaut, mais les écarts dans les taux d'activité et d'emploi entre les jeunes immigrants et les jeunes non immigrants sont encore plus

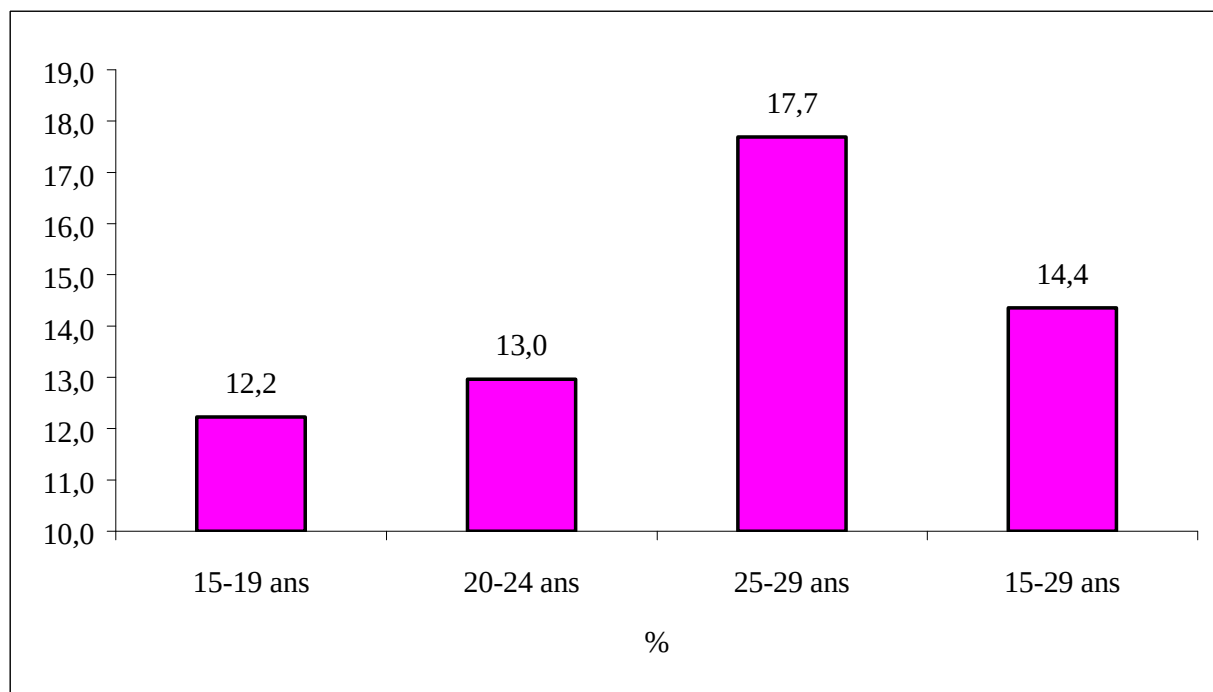
importants. Quant à leur taux de chômage, il affiche un écart qui ressemble à celui de l'ensemble de la population immigrante, mais cet écart est un peu plus faible.

**Principaux indicateurs du marché du travail selon le groupe d'âge,
RMR de Montréal, 2001**

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Jeunes de 15 à 29 ans			
Immigrants	60,6	50,9	15,9
Non immigrants	73,0	66,4	9,1
Ensemble de la population			
Immigrants	59,6	52,4	12,0
Non immigrants	67,6	63,4	6,2

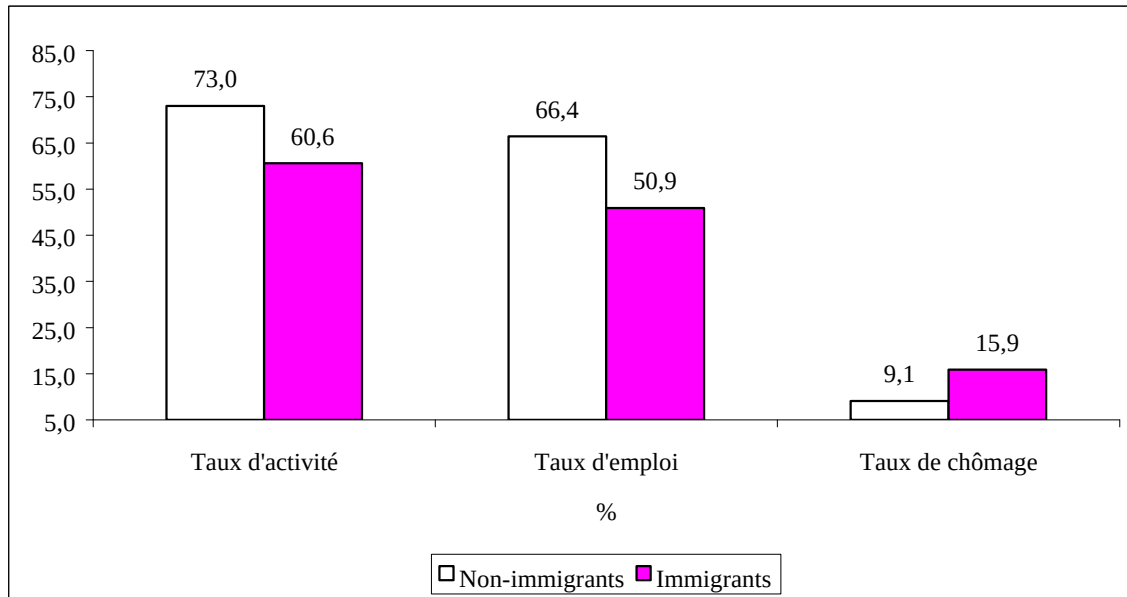
Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

**Proportion de jeunes immigrants parmi l'ensemble des jeunes selon le groupe d'âge,
RMR de Montréal, 2001**



Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

Principaux indicateurs du marché du travail des jeunes de 15 à 29 ans selon le statut d'immigration, RMR de Montréal, 2001

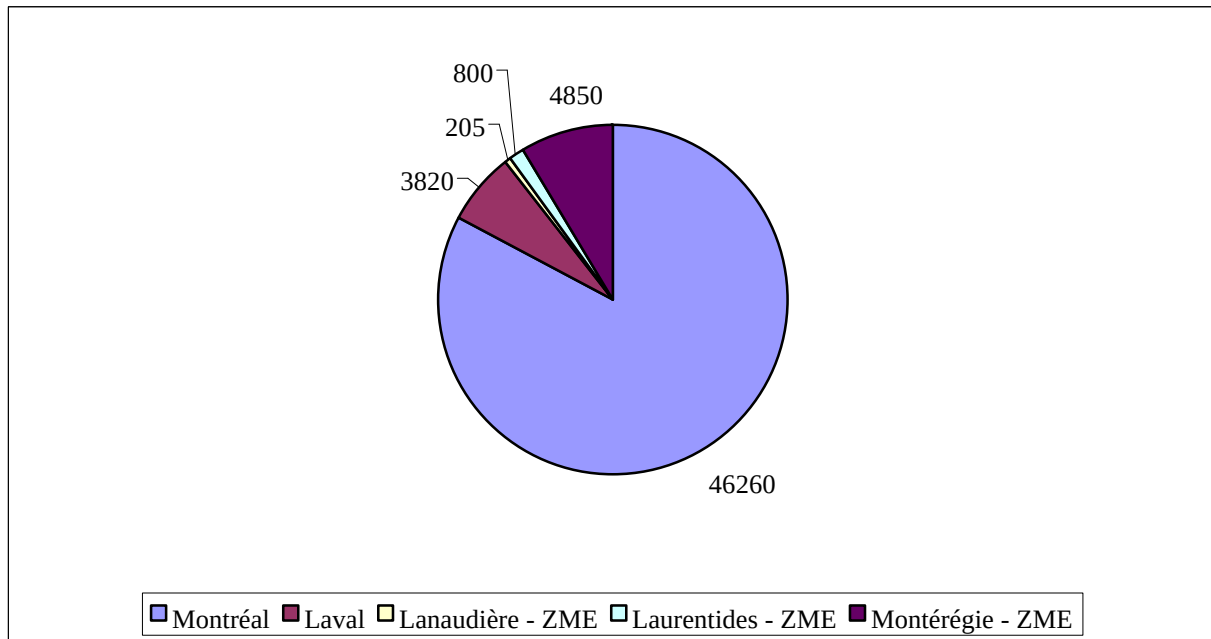


Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

- o Sur une base régionale, la région de Montréal se démarque des autres régions de la RMR par une part nettement plus élevée de jeunes personnes immigrantes de 15 à 24 ans¹¹. Si, dans la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal, on estime à 12,5 % la part de ce groupe de jeunes personnes immigrantes dans l'ensemble de la population, cette part grimpe à 19,5 % pour l'île de Montréal. La région de Laval (9 %) suit et les autres régions ont des pourcentages encore plus bas (Montréal, portion ZME : 5 %; Laurentides, portion ZME : 1,9 %; Lanaudière, portion ZME : 0,7 %).
- o Les jeunes personnes immigrantes de 15 à 24 ans ne font pas face aux mêmes difficultés d'intégration au marché du travail dans chacune des régions. L'île de Montréal présente les indicateurs du marché du travail les moins avantageux autant pour les personnes immigrantes que pour les personnes non immigrantes et elle se classe au dernier ou à l'avant-dernier rang des cinq régions. Laval et Lanaudière, portion ZME, dont les indicateurs du marché du travail sont dans l'ensemble plus favorables pour les personnes immigrantes que ceux observés sur l'île de Montréal, affichent les meilleurs résultats des cinq régions; pour la région de Lanaudière, il faut cependant souligner que le petit nombre d'observations rendent les constats plus fragiles. Quant aux Laurentides, portion ZME, et à la Montréal, portion ZME, elles se classent au milieu du peloton, soit au troisième ou quatrième rang selon l'indicateur retenu.

11. Les jeunes de 25 à 29 ans ne font pas partie de l'analyse, les données compilées pour Emploi-Québec n'incluant pas ce sous-groupe sur une base régionale.

Répartition du nombre de jeunes immigrants de 15 à 24 ans selon la région, zone métropolitaine de Montréal, 2001

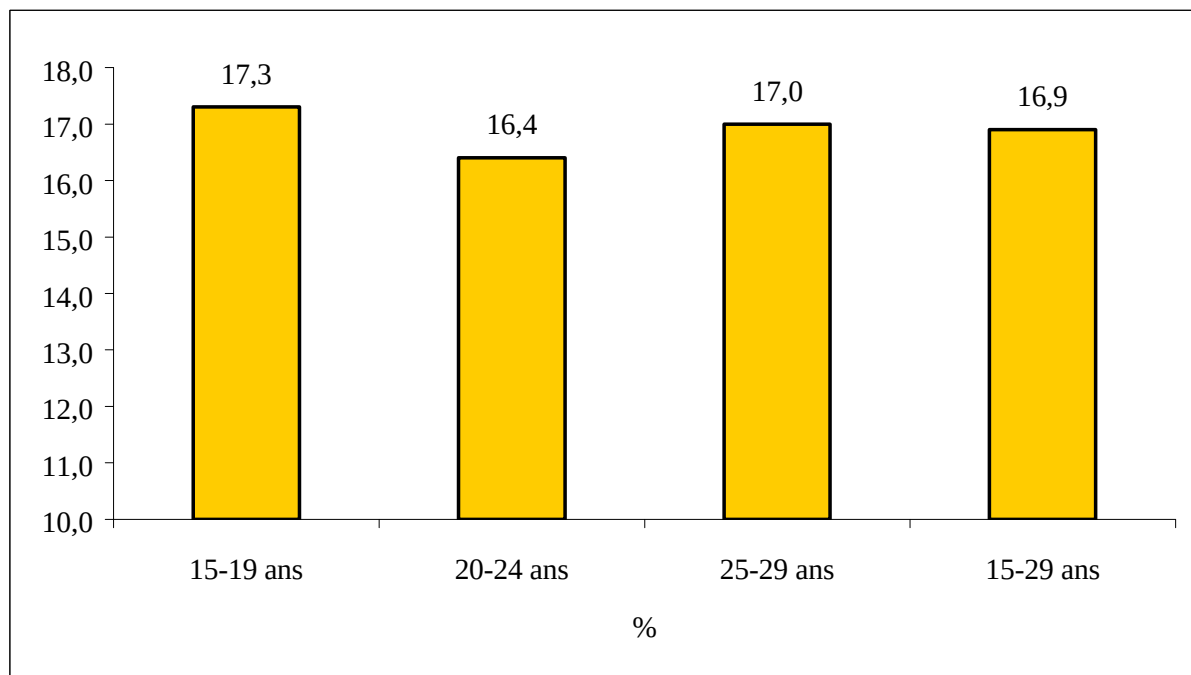


Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

Les jeunes des minorités visibles

- o Comme les personnes immigrantes, les membres des minorités visibles sont principalement concentrés dans la RMR de Montréal. Cette concentration (458 335 sur 497 980 ou 92 % de l'ensemble des minorités visibles du Québec) est encore plus élevée que celle observée pour les personnes immigrantes (88 %).
- o Il y a une plus forte proportion de jeunes de 15 à 29 ans qui appartiennent à une minorité visible (16,9 %) dans la RMR de Montréal que ce que l'ensemble des minorités visibles représente sur ce même territoire (13,6 %).
- o En général, les membres des minorités visibles présentent des indicateurs du marché du travail qui sont plus faibles que ceux observés pour l'ensemble de la population qui ne s'identifie pas comme minorité visible. Leurs taux d'activité et d'emploi sont plus bas et leur taux de chômage plus élevé. Mais, en ce qui regarde les jeunes des minorités visibles ayant de 15 à 29 ans, l'écart dans ces mêmes indicateurs (taux d'activité et d'emploi) avec ceux des autres jeunes sont encore plus significatifs. Pour le taux de chômage, même s'il y a un écart semblable à celui observé pour l'ensemble des minorités visibles, celui-ci demeure relativement moins élevé.

**Proportion de jeunes membres d'une minorité visible parmi l'ensemble des jeunes
selon le groupe d'âge, RMR de Montréal, 2001**



Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

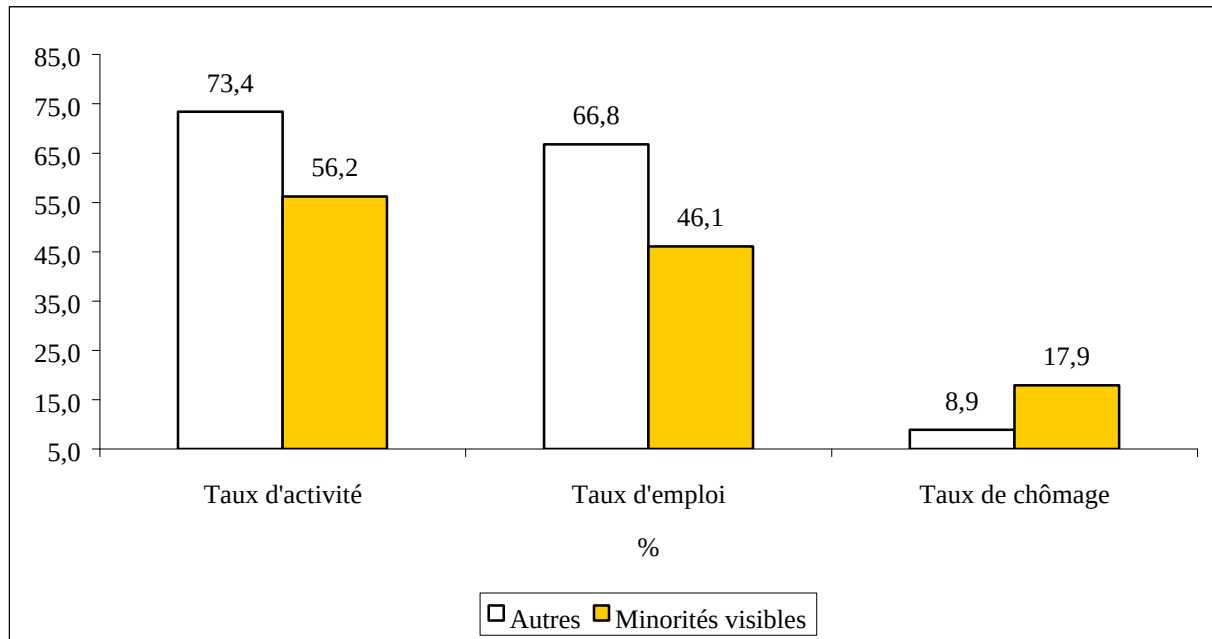
**Principaux indicateurs du marché du travail selon l'appartenance à une minorité visible et
le groupe d'âge, RMR de Montréal, 2001**

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Jeunes de 15 à 29 ans			
Minorité visible	56,2	46,1	17,9
Non membre de minorité visible	73,4	66,8	8,9
Ensemble de la population			
Minorité visible	63,3	53,5	15,6
Non membre de minorité visible	66,0	61,8	6,4

Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

- o Quant aux différents sous-groupes d'âge, les écarts portant sur les mêmes indicateurs entre les jeunes membres d'une minorité visible et les autres jeunes sont les plus prononcés pour ceux qui sont les plus jeunes (15 à 19 ans) et ces différences tendent à se rétrécir lorsque les jeunes se retrouvent dans les groupes d'âge suivants (20 à 24 ans et 25 à 29 ans).

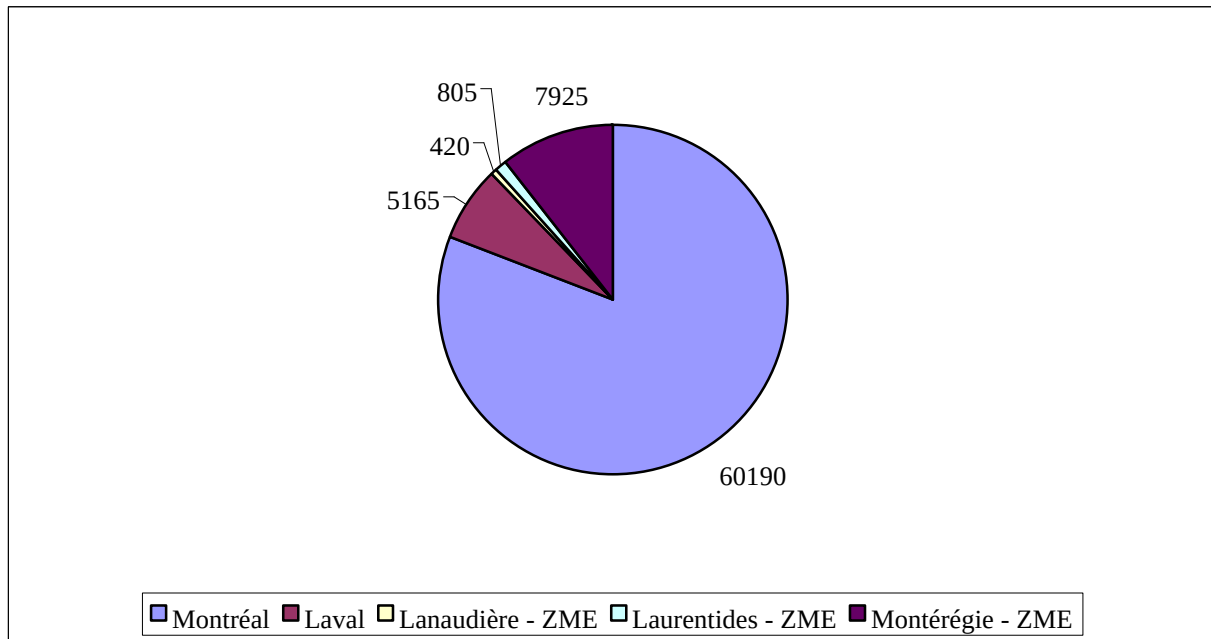
**Principaux indicateurs du marché du travail des jeunes de 15 à 29 ans,
selon leur appartenance à une minorité visible, RMR de Montréal, 2001**



Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

- Encore une fois, comme pour les personnes immigrantes, l'île de Montréal se démarque des autres régions par une part nettement plus élevée de membres de minorités visibles ayant de 15 à 24 ans. Dans la ZME de Montréal, on estime à 16,7 % la part de ce groupe de jeunes, mais pour l'île de Montréal, cette proportion monte à 25,3 %. Dans les autres régions, les pourcentages correspondants sont inférieurs à celui de la ZME; il atteint 12,2 % à Laval et 8,1 % dans la portion ZME de la Montérégie. Pour les Laurentides (portion ZME), il est estimé à 2 % et à 1,5 % pour la région de Lanaudière (portion ZME).

**Répartition du nombre de jeunes membres d'une minorité visible ayant de 15 à 24 ans,
selon la région, zone métropolitaine de Montréal, 2001**



Source : Statistique Canada, Recensement 2001.

- L'île de Montréal, quel que soit l'indicateur relatif au marché du travail qui est utilisé, est la région, parmi les cinq régions de la ZME, où les jeunes des minorités visibles ont le plus de difficulté à intégrer le marché du travail. Leurs taux d'activité et d'emploi y sont les plus bas et leur taux de chômage le plus élevé. Laval se classe au deuxième rang pour chacun des indicateurs; celle-ci est devancée par la région de Lanaudière, portion ZME, (où le nombre de ces jeunes est cependant limité), sur deux indicateurs soit les taux d'activité et d'emploi. Les régions des Laurentides (portion ZME) et de la Montérégie (portion ZME) se classent respectivement au troisième et quatrième rang pour ces mêmes deux indicateurs.

Les hommes et les femmes de 15 à 29 ans

- Pour les jeunes de 15 à 29 ans, le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes. Les différences, quoique plus ou moins accentuées selon la région, sont présentes dans chacune des régions de la RMR.

Principaux indicateurs du marché du travail des personnes âgées de 15 à 29 ans selon le sexe, RMR de Montréal, 2001

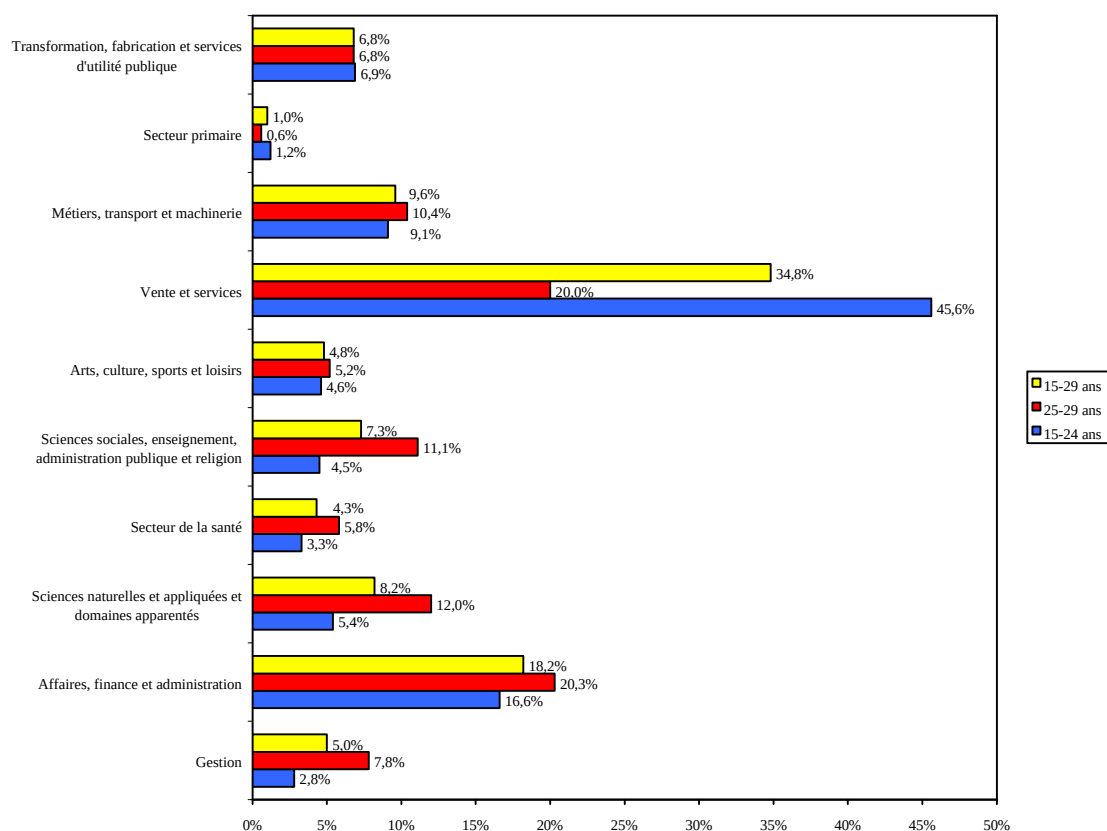
Indicateurs	Hommes	Femmes	Total
Taux d'activité (%)	72,1	68,9	70,5
Taux d'emploi (%)	64,1	62,6	63,3
Taux de chômage (%)	11,1	9,2	10,1

Source : Statistique Canada, *Recensement 2001*.

- o Ces observations valent aussi pour le groupe d'âge des 25 à 29 ans. Mais pour les 15 à 19 ans ou les 20 à 24 ans, les indicateurs du marché du travail pour les hommes ne sont pas toujours supérieurs à ceux des femmes. Ainsi, pour les 15 à 19 ans, le taux d'activité féminin (44,6 %) est supérieur à celui des hommes (44,2 %); le taux d'emploi présente aussi un léger avantage du côté des femmes. Quant aux 20 à 24 ans, la situation des femmes est légèrement meilleure que celle des hommes. Cependant, pour le taux de chômage, celui-ci est toujours plus élevé pour les hommes que pour les femmes et ce, quel que soit le groupe d'âge.

L'emploi des jeunes selon le groupe professionnel

Répartition de l'emploi selon le genre de compétence et le groupe d'âge, RMR de Montréal, 2001



Source : Statistique Canada, *Recensement 2001*.

- o Sur les 426 555 jeunes de 15 à 29 ans qui sont en emploi en 2001, 148 390 se retrouvent dans le groupe professionnel de la vente et des services, soit plus du tiers (34,8 %). Cependant, il existe d'importants écarts entre ceux qui ont de 15 à 24 ans et ceux qui ont de 25 à 29 ans. En effet, 45,6 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans se retrouvent dans ce groupe professionnel, comparativement à 20 % des personnes de 25 à 29 ans. Le second groupe en importance est celui des affaires, de la finance et de l'administration (77 645 emplois ou 18,2 %). Celui-ci est suivi du groupe des métiers, du transport et de la machinerie (9,6 %).
- o Comparativement aux 30 ans ou plus (18,1 %), les jeunes sont davantage concentrés dans la vente et les services (34,8 %), mais moins concentrés dans les affaires, la finance et l'administration (18,2 % contre 21,6 %) et les métiers, le transport et la machinerie (9,6 % contre 13 %).

L'emploi des jeunes selon l'industrie

- o Le commerce de détail (19,4 %), l'industrie manufacturière (14,3 %) et les services d'hébergement et de restauration (10,6 %) représentent les industries où l'on retrouve le plus souvent les jeunes.
- o Comparativement aux 30 ans ou plus, le commerce de détail (19,4 % contre 8,3 %) et les services d'hébergement et de restauration (10,6 % contre 3,8 %) concentrent relativement plus de jeunes, alors que pour l'industrie manufacturière, c'est l'inverse (14,3 % contre 17,7 %)

Le travail à temps partiel et à temps plein

- o Si près de trois emplois sur quatre (72,1 %) sont à temps partiel en 2003 pour ceux qui travaillent et qui ont de 15 à 19 ans, ce pourcentage tombe à 34,3 % pour les 20 à 24 ans et à 13,2 % pour les 25 à 29 ans. Le pourcentage de ce dernier groupe est pratiquement équivalent à celui observé pour les 30 ans ou plus (13,5 %).

Le revenu moyen

- o Le revenu moyen des jeunes de 15 à 29 ans correspond à environ la moitié du revenu moyen de la RMR (16 947 \$ par rapport à 32 301 \$ ou 52,5 %).
- o Si on tient compte du nombre de semaines travaillées (plein temps et 49 semaines et plus), le revenu moyen des jeunes de 15 à 29 ans correspond alors à 61,4 % du revenu moyen de la RMR (23 879 \$ par rapport à 38 871 \$).
- o Le revenu moyen à plein temps est plus élevé sur l'île de Montréal (24 264 \$) alors qu'il est inférieur à la moyenne de la RMR dans les autres régions de la RMR, soit 23 687 \$ à Laval, 23 523 \$ dans la portion RMR de la Montérégie, 23 409 \$ dans celle des Laurentides et 22 768 \$ du côté de la portion RMR de Lanaudière.

3. L'assistance-emploi et les personnes âgées entre 15 et 29 ans¹²

- o Entre 2001 et 2003, on observe une diminution du nombre de prestataires de l'assistance-emploi. Cette diminution est plus rapide chez les jeunes de moins de 30 ans que pour les autres. À titre d'exemple, la baisse a été de 7 % pour les jeunes contre 4,2 % pour les adultes de 30 ans ou plus en 2001, de 1 % contre 0,8 % en 2002 et de 3 % contre 1,6 % en 2003.
- o En 2003, par rapport à l'année 2000, la part des jeunes prestataires de l'assistance-emploi a diminué de près d'un point de pourcentage, passant de 20,2 % à 19,3 %.

Les personnes aptes au travail

- o Dans la RMR, le pourcentage de personnes aptes au travail (aptes/adultes total) est plus élevé parmi les jeunes de moins de 30 ans (84,8 %) que parmi l'ensemble des adultes (72,3 %) présents à l'assistance-emploi.
- o Entre 2000 et 2003, ce pourcentage a chuté de deux points de pourcentage ou plus, autant parmi les jeunes (de 86,9 % à 84,8 %) que parmi l'ensemble des adultes (de 74,7 % à 72,3 %).
- o Le pourcentage de personnes aptes au travail est différent selon le sous-groupe d'âge. Il est le plus bas parmi les moins de 20 ans (81,5 %) et augmente pour les 20 à 24 ans (84,8 %) et les 25 à 29 ans (85,4 %).
- o C'est parmi les personnes les plus jeunes (moins de 20 ans) que le pourcentage de personnes aptes au travail a diminué le plus entre 2000 et 2003 (-4,2 points, soit de 85,7 % à 81,5 %).

La présence des femmes

- o Les femmes sont surreprésentées parmi les prestataires d'assistance-emploi (56,7 % des prestataires aptes et 54 % de l'ensemble des prestataires de l'assistance-emploi). Cette part a diminué de près de deux points de pourcentage entre 2000 et 2003.

La répartition régionale

- o La part de la région administrative de Montréal (70,6 % des jeunes prestataires de l'assistance-emploi en 2003) est en hausse entre 2000 et 2003. En effet, la baisse de 2000 à 2003 de leur nombre a été plus faible à Montréal (-9 %) que dans la région de Laval (-13,4 %) et dans les portions RMR des Laurentides (-14 %), de Lanaudière (-19,8 %) et de la Montérégie (-11,2 %).
- o En 2003, la part des jeunes de moins de 30 ans dans l'ensemble des prestataires de l'assistance-emploi est plus élevée dans les portions RMR de Lanaudière (22,9 %), de la Montérégie (21,8 %) et des Laurentides (21,2 %); pour les régions de Laval (19,1 %) et de Montréal (18,6 %), ces parts sont les plus faibles.

12. Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, *Statistiques sur les prestataires de l'assistance-emploi*, janvier 2000 à décembre 2003.

Les catégories de ménages

- o Dans la RMR de Montréal en 2003, parmi les moins de 30 ans, plus des deux tiers des ménages (67,6 %) à l'assistance-emploi sont considérés comme des ménages de personnes seules. Cette proportion est plus élevée parmi les moins de 20 ans (77,5 %) et les 20 à 24 ans (69,6 %) et elle est plus basse pour les 25 à 29 ans (63,9 %).
- o Comparativement à l'ensemble des ménages de la RMR (70,9 %), les jeunes (67,6 %) se retrouvent moins souvent dans des ménages de personnes seules.
- o L'autre type des ménages que l'on retrouve fréquemment à l'assistance-emploi, ce sont les familles monoparentales. La part de ce type de famille est estimée parmi les jeunes de la RMR à près du quart (24,6 %), ce qui constitue une part plus élevée que celle observée pour l'ensemble des ménages (16,4 %).

Les contraintes au travail

- o Près des deux tiers (64,4 % ou 20 288 jeunes sans contrainte au travail sur 31 489 aptes au travail) des jeunes de moins de 30 ans prestataires de l'assistance-emploi n'ont pas de contrainte au travail.
- o Plus de la moitié (58,3 % ou 10 395 avec contraintes temporaires sur 17 845 aptes au travail) des jeunes femmes de moins de 30 ans déclarées aptes au travail présentaient des contraintes temporaires à l'emploi, alors que seulement 5,9 % (806 avec contraintes sur 13 644 aptes au travail) des jeunes hommes du même groupe d'âge étaient dans la même situation.

4. L'assurance-emploi et les personnes âgées entre 15 et 24 ans¹³

- o Le nombre annuel moyen de jeunes prestataires de l'assurance-emploi de 15 à 24 ans a évolué à la hausse en 2001 (7,8 %) et est redescendu en 2002 (-3,5 %) ainsi qu'en 2003 (-1,9 %).
- o Estimé à plus de 13 000, ce groupe de jeunes prestataires comprend principalement des jeunes hommes (65,1 %) et leur proportion dans le nombre total de prestataires est en hausse constante depuis 2000.
- o Dans l'ensemble des prestataires d'assurance-emploi, les jeunes représentent 12,5 % des prestataires de la RMR de Montréal. Cette proportion varie de 11,5 % à Montréal à 15,2 % dans la portion RMR de Lanaudière. Dans les autres régions de la RMR, elle est de 12,1 % à Laval, de 13,1 % dans la portion RMR de la Montérégie et de 14,2 % dans la portion RMR des Laurentides.

13 Ministère du Développement des ressources humaines du Canada (maintenant renommé Ressources humaines et Développement des compétences Canada ou RHDCC), Statistiques sur les prestataires de l'assurance-emploi, compilations spéciales effectuées par Emploi-Québec, janvier 1999 à mars 2004. Les compilations effectuées n'incluent pas le sous-groupe d'âge des 25 à 29 ans.

5. Interventions prévues dans les plans d'action

Compte tenu des problématiques soulevées précédemment, il est intéressant d'examiner les plans d'action régionaux des cinq régions de la métropole et le plan d'action d'Emploi-Québec et de voir quelles solutions seront mises en œuvre pour aider à résoudre ces problématiques concernant les jeunes. Ainsi, à partir de chacun des plans, une recension des principales actions prévues est faite et permet de constater la diversité des moyens mis en œuvre.

Montréal

Les deux projets issus de la démarche - action à Montréal-Nord, initiés par la Conférence administrative régionale – développement social, sont toujours en développement. Le projet « Soutien aux jeunes familles défavorisées socio-économiquement de Montréal-Nord » vise à faciliter l'intégration au marché du travail des jeunes parents (retour aux études, stages, démarches d'employabilité), à soutenir le développement des enfants de ces parents, à développer préventivement des habiletés sociales chez les jeunes de 3 à 5 ans de l'arrondissement et à fournir un encadrement à leur intégration scolaire. Depuis le début du projet, quatre groupes (plus d'une centaine de participantes) ont été constitués pour le volet formation. Pour les activités d'orientation professionnelle, près d'une soixantaine de participantes ont été recrutées. Des activités de formation personnelle et parentale ont également été proposées aux jeunes parents ainsi que des activités éducatives pour leurs enfants.

Pour la prochaine année 2005-2006, six recommandations impliquant un partenariat ont été priorisées et seront mises en œuvre dont, entre autres, l'implantation d'un programme de services de formation et d'accompagnement adaptés pour les décrocheurs scolaires.

Des initiatives à l'égard des jeunes prestataires de l'assistance-emploi de moins de 25 ans seront prises : en accord avec l'engagement du gouvernement à lutter contre l'exclusion des jeunes, Emploi-Québec collabore à l'« obligation de parcours » dans une optique de lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et le chômage. Dans ce contexte, Emploi-Québec intensifie son action auprès des jeunes et il prend les moyens nécessaires pour les aider à améliorer leur situation en les soutenant au moyen d'activités pertinentes qui seront réalisées dans le cadre de l'élaboration d'un parcours auquel la jeune personne aura participé.

Des initiatives à l'égard de la main-d'œuvre de moins de 30 ans seront aussi déployées : Emploi-Québec a pris connaissance d'un rapport produit par le comité aviseur des jeunes sur les attentes de cette clientèle en termes d'éducation, de santé et d'avenir professionnel, notamment au niveau des nouvelles exigences et qualifications professionnelles requises pour intégrer le marché de l'emploi. Dans l'ensemble, les préoccupations soulevées dans ce bilan rejoignent celles du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Il en résulte une compréhension commune des irritants, qu'il s'agisse d'un meilleur système de ciblage des clientèles, de l'élargissement de l'offre de services aux 16-18 ans, d'un meilleur encadrement aux individus, d'une concertation plus souple avec les ressources du milieu et les partenaires gouvernementaux et d'un personnel mieux formé et outillé en regard de la clientèle des jeunes. Le Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale s'inscrit dans cette

continuité et prévoit offrir des solutions de rechange à l'assistance-emploi aux individus de moins de 25 ans. À cet égard, le comité d'orientation jeunesse du MESSF a instauré, dans le cadre de ses travaux, un chantier de travail concernant une offre de service ministérielle intégrée à l'égard des prestataires de moins de 25 ans par l'introduction d'un nouveau programme appelé *Alternative Jeunesse*.

Le programme *Alternative Jeunesse* vise avant tout à contrer la dépendance des jeunes à l'assistance emploi et à développer les aspects suivants : élaborer des scénarios applicables au programme *Alternative Jeunesse*; emprunter des modèles différenciés de soutien du revenu pour les moins de 25 ans en s'inspirant du programme de Solidarité Jeunesse; déterminer les modifications requises, le cas échéant, à la Loi sur le soutien du revenu et favoriser l'emploi et la solidarité sociale en complémentarité avec le chantier sur la modernisation de la Loi sur la Sécurité du revenu.

Dans le but d'assurer la continuité des services offerts aux jeunes, le plan d'action gouvernemental propose une stratégie d'accompagnement des jeunes par les CLE de concert avec les organismes gouvernementaux oeuvrant dans les milieux de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Des projets pilotes de conciliation travail - études instaurent une voie novatrice pour les jeunes désireux de compléter une première qualification professionnelle, tout en subvenant aux besoins de leurs familles. L'expérimentation de ce modèle et la pertinence de cette formule feront éventuellement l'objet d'une évaluation en 2006 par Emploi-Québec au national. La Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal poursuivra, au cours de la prochaine année, une campagne de sensibilisation visant à promouvoir et à valoriser les métiers et professions pour lesquels les perspectives professionnelles sont favorables ou très favorables. C'est dans ce contexte, qu'en 2004-2005, les ministères et les directions régionales du MÉQ et d'Emploi-Québec, dont celle de Montréal, ont réalisé une campagne de valorisation de la formation professionnelle et technique qui était intitulée « Tout pour réussir ». Par ailleurs, une entente avec la Chambre de commerce de Montréal et la Direction de la planification, du suivi et de l'information sur le marché du travail est sur le point d'être reconduite pour l'année 2005, afin d'encourager les jeunes à la persévérance et la réussite scolaire.

Enfin, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et le ministère de l'Éducation prolongeront, par l'entremise du projet *Ma place au soleil*, une formation adaptée aux jeunes mères qui désirent continuer ou reprendre leurs études secondaires.

Laval

Les personnes éloignées du marché du travail, souvent des jeunes, peuvent de moins en moins bénéficier de mesures d'emploi leur permettant de développer leurs compétences. Certes, le marché du travail génère toujours autant d'emplois à Laval qu'il faut contribuer à combler, mais il reste encore un bon bassin de clientèles éprouvant des difficultés qui, bien qu'elles obtiennent des emplois, se retrouvent dans des situations précaires. Dans ce sens, pour la prochaine année, le Conseil régional des partenaires du marché du travail poursuivra en partenariat ses initiatives

novatrices consistant à développer de nouvelles approches pour l'intégration en emploi, notamment des jeunes.

Il demeure prioritaire d'encourager les jeunes à poursuivre leurs études pour obtenir une formation qualifiante car les besoins du marché du travail actuels et futurs demandent des qualifications de plus en plus élevées. Aussi, Emploi-Québec entend approfondir sa connaissance des problèmes d'intégration des jeunes en emploi par la production d'un portrait de cette clientèle et examiner les problèmes d'employabilité de certaines clientèles telles que les jeunes afin de proposer des actions visant à les soutenir dans leur intégration en emploi.

Il s'agira aussi de renforcer et élargir le soutien offert en matière d'activités de recherche d'emplois, notamment pour les jeunes et de faire mieux connaître l'offre de service d'Emploi-Québec aux organismes qui interviennent auprès des jeunes et, en particulier, les services universels en mettant l'accent sur leur efficacité dans le contexte favorable du marché du travail.

Laurentides

Lors d'une relation d'affaires, Emploi-Québec a recours à des partenaires de services par un engagement contractuel visant à réaliser une activité ou un service préalablement défini. Les principaux partenaires de services sont les Carrefours jeunesse emploi (CJE) pour Solidarité jeunesse et les ressources externes dans la réalisation des offres et des contrats de service. Emploi-Québec soutiendra les personnes ou les groupes à risque de sous-emploi, notamment ceux qui sont sous-scolarisés ou à risque d'exclusion et de pauvreté, dans leurs efforts pour intégrer ou réintégrer le marché du travail (les jeunes sont implicitement inclus). Emploi-Québec diffusera largement, auprès des jeunes et des parents, les perspectives professionnelles et les exigences d'accès à ces emplois en termes de formation et de qualification professionnelle. Elle favorisera le développement de la formation par compagnonnage en entreprise et en fera la promotion auprès des jeunes au moyen du Programme d'apprentissage en milieu de travail. Elle encouragera les entreprises à se doter d'une gestion prévisionnelle de leurs ressources humaines afin de pallier leurs besoins de main-d'œuvre et d'un plan de relève et de mécanismes de transfert d'expertise vers les plus jeunes. Elle utilisera et fera valoir auprès des entreprises le bassin potentiel de main-d'œuvre disponible que représentent les jeunes afin d'assurer un volume de travailleuses et de travailleurs suffisant pour pourvoir les emplois disponibles. Enfin, elle favorisera l'arrimage entre les attentes des entreprises et celles de la nouvelle génération de travailleurs en lien avec le travail. Un colloque régional, ayant pour thème l'arrimage entre les attentes des entreprises et des travailleurs afin d'aplanir les difficultés de recrutement, de rétention et de relève de la main-d'œuvre, sera organisé. Des activités d'information pour les entreprises sur les attitudes, les comportements et les attentes de la nouvelle génération de travailleurs ainsi que sur l'importance de la reconnaissance des travailleurs seront conçues et réalisées. Les gestionnaires d'entreprises seront sensibilisés à l'importance d'offrir des services d'accueil à leurs nouveaux employés.

Lanaudière

La persévérance scolaire et la lutte au décrochage demeurent d'une importance capitale dans la région. Le manque d'expérience de travail, particulièrement chez les jeunes, pose des problèmes d'entrée sur le marché du travail.

Il s'agira de promouvoir l'information sur le marché du travail auprès des intervenants du milieu scolaire et des organismes travaillant à l'intégration en emploi des clientèles spécifiques.

Montérégie

Le plan d'action jeunesse 2002-2005 « La Jeunesse au cœur du Québec », issu d'une nouvelle politique jeunesse, comporte quatre grandes orientations, dont l'une interpelle plus directement Emploi-Québec, soit « faciliter l'accès au marché du travail et améliorer la qualité de la vie professionnelle des jeunes ». Cette orientation découle, entre autres, du constat que les jeunes sont proportionnellement plus touchés par le chômage que les autres groupes de la population, en raison de leur quête constante pour améliorer leur situation d'emploi et de leur méconnaissance du marché du travail. Ils sont plus nombreux à occuper des emplois à temps partiel (volontairement en raison des études ou involontairement en raison de la précarité de certains emplois) et ils occupent, en plus forte proportion, des emplois temporaires. Parmi les initiatives destinées à faciliter l'accès des jeunes au marché du travail, la lutte contre la pauvreté et le développement des valeurs entrepreneuriales constituent deux grands thèmes qui sont liés de près au mandat d'Emploi-Québec.

On prévoit aussi sensibiliser les dirigeants d'entreprises en matière de gestion prévisionnelle de leur main-d'œuvre pour les aider à faire face aux impacts du vieillissement de la main-d'œuvre et à préparer la relève.

Emploi-Québec

Parmi les groupes défavorisés sur le plan de l'emploi, auxquels le service public d'emploi doit accorder une attention particulière en raison de leur vulnérabilité, on retrouve les jeunes décrocheurs qui n'ont pas complété leur secondaire, parmi lesquels plusieurs se retrouvent à l'assistance-emploi.

Emploi-Québec apportera une attention particulière aux membres des groupes défavorisés sur le plan de l'emploi et, plus particulièrement, aux membres sous-scolarisés de ces groupes, contribuant ainsi à la concrétisation du Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale :

- en repérant, de façon précoce, au sein de ces groupes, les personnes qui courent un risque élevé de sous-emploi et de chômage de longue durée, notamment celles qui sont sous-scolarisées et faiblement qualifiées;

- en offrant, en collaboration avec les ressources externes spécialisées, les mesures nécessaires à l'insertion en emploi de ces personnes, incluant les mesures de plus longue durée, comme une formation de base générale, professionnelle ou technique ou un projet de préparation à l'emploi; en utilisant les subventions salariales pour favoriser l'acquisition d'expérience dans des organismes communautaires ou des entreprises;
- en implantant, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les organismes communautaires en employabilité et, suite aux travaux visant à en déterminer les conditions de succès, les modalités d'accompagnement des participants au Parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi; en assurant, dans cette perspective et dans la foulée de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, l'harmonisation des services d'accompagnement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et des ressources externes avec ceux d'Emploi-Québec; ceci afin de réduire le taux d'abandon et d'échec de ces participants et d'accroître l'efficacité des interventions et de la lutte contre la pauvreté;
- en sensibilisant les employeurs à l'importance d'embaucher des personnes issues des groupes défavorisés sur le plan de l'emploi par la mise en œuvre des éléments des stratégies qu'Emploi-Québec s'est donnée à l'égard de ces groupes et qui visent explicitement cet objectif de même que par la promotion auprès des employeurs des mesures dont ils peuvent bénéficier à cet égard, comme la mesure Subventions salariales;
- en déterminant et en mettant en œuvre avec ses partenaires les stratégies d'intervention appropriées à la solution des problèmes liés à l'insertion sociale et économique de ces personnes et concernant plus particulièrement les jeunes avec :
 - le recours aux services offerts par les Carrefours jeunesse emploi et les autres ressources externes spécialisées, et la collaboration du comité aviseur pour les jeunes;
 - l'accueil et l'accompagnement par Emploi-Québec des jeunes dans le cadre de Solidarité jeunesse et du Parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi;
 - la mise en œuvre éventuelle de Alternative jeunesse avec pour objectif d'offrir aux jeunes demandeurs de l'assistance-emploi des solutions de rechange à l'aide de dernier recours, à la lumière des résultats de l'expérimentation de diverses approches comme celle visant à favoriser la conciliation du travail et des études;
 - la promotion des formations professionnelles et techniques dans les professions offrant de bonnes perspectives d'emploi;
 - la mise en œuvre de la future stratégie action jeunesse;
 - le placement d'étudiants appartenant aux groupes sous-représentés dans le secteur public pour un emploi d'été;
 - la reconnaissance par le dispositif de repérage que le fait d'être jeune peut aggraver le risque de chômage imputable à des caractéristiques socioprofessionnelles défavorables.

- en poursuivant ses efforts pour valoriser la formation professionnelle et technique, notamment auprès des jeunes;
- en assurant la relève et en contrant l'exode des jeunes, notamment en encourageant les entreprises à se doter d'un plan de gestion prévisionnelle de leur main-d'œuvre;
 - en informant les jeunes sur les perspectives d'emploi que leur offre leur région et sur les formations exigées;
 - en développant la formation par compagnonnage ou d'autres moyens;
 - en favorisant l'embauche des jeunes par les entreprises de la région, notamment d'étudiants, de stagiaires et de finissants.

6. Références à certains sites Internet

www.emploi-quebec.net

www.messf.gouv.qc.ca/francais/utilitaires/statistiques/jeunes/index.htm

www.cjereseau.org

www.obsjeunes.qc.ca

www.cpi.gouv.qc.ca